

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 6 de l'ordre du jour

CX/NE 23/11/6
Août 2023

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR LE PROCHE-ORIENT

Onzième session

Rome (Italie)

18-22 septembre 2023

TRAVAUX DU CODEX INTÉRESSANT LA RÉGION

(Préparé par le Coordonnateur pour le Proche-Orient)

1. CONTEXTE ET INTRODUCTION¹

- 1.1. Le Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (CCNE), à sa 10^e session, a mis en exergue les questions suivantes intéressant les domaines de travail du Codex dans lesquels des membres de la région rencontrent certaines difficultés:
 - i. Les contaminants dans les aliments.
 - ii. Les résidus de pesticides.
 - iii. La nutrition et les aliments diététiques ou de régime.
 - iv. Les fruits secs.
- 1.2 Le CCNE, à sa 10^e session, a mis en évidence les domaines de travail du Codex intéressant la région, dans lesquels les membres concernés rencontrent certaines difficultés, en vue de guider les débats et de définir de possibles solutions.
- 1.3 Les difficultés qui empêchent les membres de participer davantage n'ont pas été identifiées avec précision, mais elles peuvent avoir trait à un défaut de connaissance des travaux effectués par le Comité, à une coordination nationale insuffisante, à des problèmes de ressources ou à d'autres facteurs.

2. OBJECTIF

Le présent document a pour finalité de porter un éclairage sur les travaux du Codex intéressant la région plus particulièrement et de susciter ainsi un débat supplémentaire à la 11^e session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (CCNE11), qui permettra de définir les modalités d'une avancée sur ces questions en fonction de l'intérêt des pays de la région et de leurs priorités.

3. POINTS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT SPÉCIFIQUE POUR LA RÉGION

3.1 Résistance aux antimicrobiens

- 3.1.1 *La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-quatrième session, a adopté la Révision du Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire (CXC 61-2005) et les Directives sur le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire (CXG 94-2021).*
- 3.1.2 Les membres du CCNE sont invités à prendre en compte ces textes du Codex et à poursuivre l'élaboration de leurs stratégies visant à contrer la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire.

3.2 Travaux actuels d'établissement de normes intéressant la région

Le tableau 1 offre une vue d'ensemble des autres sujets présentant un intérêt particulier pour les membres de la région.

¹ CX/NE 19/10/8

Tableau 1: Liste non exhaustive des actuels travaux du Codex présentant un intérêt particulier pour le CCNE

COMITÉ	SUJETS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PARTICULIER POUR LA RÉGION PROCHE-ORIENT	OBSERVATIONS
Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS)	Orientations relatives à la prévention et au contrôle de la fraude alimentaire	En raison de l'intérêt particulier qu'il présente pour la région, ce dossier a fourni le thème des communications principales des deux dernières sessions du CCNE et de deux manifestations organisées en leur marge. Les travaux sur ces orientations n'en étant qu'à leur début, les membres ont la possibilité de participer activement à leur élaboration.
	Directives sur le recours à des audits et inspections à distance dans les cadres réglementaires	L'avant-projet de directives a été élaboré dans le but d'aider les autorités compétentes à recourir à des audits et inspections à distance et à servir d'outil éventuel à l'appui de l'exécution effective de contrôles officiels. Le CCFICS, à sa 26 ^e session, est convenu de transmettre l'avant-projet à la Commission, à sa 46 ^e session, pour adoption à l'étape 5/8. Compte tenu de la nécessité de procéder à des contrôles des établissements de restauration, destinés à vérifier leur conformité aux exigences, et au regard des difficultés susceptibles de survenir lors de visites sur place, ce guide peut s'avérer un outils précieux pour réaliser des contrôles à distance.
Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL)	Orientations sur la communication d'informations sur les aliments pour les denrées alimentaires préemballées vendues par le biais du commerce électronique	En raison des progrès auxquels on assiste dans le monde en matière de plateformes d'achat électronique et de la demande d'achats de produits alimentaires par le truchement de ces plateformes, ces orientations ont été conçues afin de garantir que les consommateurs qui achètent des produits alimentaires préemballés en recourant au commerce électronique disposent des renseignements nécessaires pour être pleinement informés du produit. Le CCFL, à sa 47 ^e session, est convenu de transmettre ce document à la Commission pour adoption à l'étape 5 et de reconstituer le groupe de travail électronique, présidé par le Royaume-Uni et coprésidé par le Chili, le Japon, l'Inde et la Chine, en vue de confier au CCFL, à sa 48 ^e session, la poursuite de l'examen de ces orientations. Les sollicitations d'observations étant émises à l'avance de la tenue de la 46 ^e session de la Commission, et de la 48 ^e session du CCFL, ces dernières offrent aux membres une excellente occasion de prendre part à la conclusion de ce travail.
	Application des dispositions relatives à l'étiquetage des denrées alimentaires dans les situations d'urgence (document de travail)	Ce document de travail, préparé par les États-Unis d'Amérique avant d'être présenté à la 47 ^e session du CCFL, vise à aider les pays à assouplir les exigences relatives à l'étiquetage des denrées alimentaires en situation d'urgence. Ce sujet revêt une grande importance pour la région, sachant que des produits alimentaires peuvent nécessiter un étiquetage spécial en temps de crises, celui-ci

COMITÉ	SUJETS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PARTICULIER POUR LA RÉGION PROCHE-ORIENT	OBSERVATIONS
		<p>devant tenir compte des antécédents que d'autres pays ont connus durant la pandémie de covid-19. Eu égard à l'importance de ce document, les membres y verront une occasion exceptionnelle de participer à son enrichissement. Le CCFL, à sa 47^e session, a décidé de créer un groupe de travail électronique présidé par les États-Unis d'Amérique, auquel sera confiée l'élaboration d'un document de travail actualisé et d'un document de projet destiné à élaborer des lignes directrices sur l'application des dispositions relatives à l'étiquetage des denrées alimentaires dans les situations d'urgence, à la lumière des délibérations de la 47^e session du CCFL.</p>
	Acides gras trans (AGT) (projet de délibération), paragraphe 163.ii	<p>Une proposition de nouveaux travaux concernant l'étiquetage des AGT a été mise en délibération lors de la 46^e session du CCFL et une lettre circulaire a été émise en mars 2022 sollicitant des informations sur les options d'étiquetage, à l'effet de développer le document de travail en appui à la réduction et à la limitation des AGT. Lors de la 47^e session du CCFL, cette délibération a été reportée à la 48^e session du CCFL, dont les délégués se pencheront sur le document de travail devant être examiné par le CCFO à sa 28^e session. Les membres auront donc prochainement deux occasions de contribuer aux débats sur les AGT: la 28^e session du CCFO et la 48^e session du CCFL.</p>
Comité sur les résidus de pesticides (CCPR)	Liste des contaminants que le JMPR doit évaluer ou réévaluer en priorité	
Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF)	Liste des médicaments vétérinaires que le JECFA doit évaluer ou réévaluer en priorité	
Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF)	<p>Liste des contaminants que le JECFA doit évaluer en priorité</p> <p>Mesures de gestion des risques possibles pour l'acrylamide présent dans les aliments, à la lumière des toutes dernières évaluations du JECFA</p>	<p>Le CCCF, à sa 16^e session, est convenu de constituer un groupe de travail électronique, présidé par l'Inde et coprésidé par l'Arabie Saoudite, chargé d'élaborer un document de travail sur l'acrylamide présent dans les aliments, à la lumière des toutes dernières évaluations du JECFA, afin de déterminer la faisabilité de mesures de gestion des risques, pour examen par le CCCF à sa 17^e session.</p> <p>Les membres sont encouragés à participer à ce groupe de travail électronique et à échanger les données disponibles.</p>

COMITÉ	SUJETS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PARTICULIER POUR LA RÉGION PROCHE-ORIENT	OBSERVATIONS
Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH)	<p>Avant-projet de lignes directrices relatives à l'utilisation et à la réutilisation de l'eau en toute sécurité dans la production alimentaire</p>	<p>Le CCFH, à sa 53^e session, est convenu de soumettre l'avant-projet de lignes directrices et son annexe 1 pour adoption à l'étape 5/8 par la Commission, à sa 46^e session, cependant que deux autres annexes demeurent en cours d'élaboration à l'étape 2/3. Un groupe de travail électronique, présidé par l'UE et coprésidé par le Chili et la Fédération internationale du lait (FIL), a été créé aux fins de poursuivre l'élaboration de l'annexe sur les produits de la pêche et d'entamer l'élaboration de l'annexe sur les produits laitiers.</p> <p>Les membres sont encouragés à participer au groupe de travail électronique et à formuler des observations sur le projet de document une fois qu'il aura été distribué.</p>
	<p>Proposition de nouveaux travaux sur l'élaboration de Directives relatives aux mesures de contrôle de l'hygiène des aliments sur les marchés alimentaires traditionnels.</p>	<p>Les nouveaux travaux envisagés fourniraient aux administrations nationales et locales du monde entier des conseils utiles permettant de concevoir et de gérer efficacement les marchés alimentaires traditionnels dans l'intérêt de la sécurité sanitaire des aliments qui y sont commercialisés. Ce document de projet a été transmis à la Commission à sa 46^e session pour approbation en tant que nouveau travail.</p> <p>Cette proposition de nouveau travail est d'une grande importance pour la région en raison de l'importance des marchés traditionnels dans les pays membres de la région. Par conséquent, l'élaboration de la ligne directrice contribuera à garantir la sécurité du produit final pour le consommateur.</p>
Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU)	Directives harmonisées sur les probiotiques	<p>Le CCNFSDU, à sa 43^e session, est convenu de créer un groupe de travail électronique présidé par l'Argentine et coprésidé par la Chine et la Malaisie, avec pour mandat d'affiner et de clarifier davantage la proposition et d'élaborer une révision du document de travail et du document de projet.</p>
Comité sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH)	Projet de norme pour les parties florales séchées - safran	<p>Le projet de norme pour les parties florales séchées - safran a été adopté à l'étape 8 par la Commission à sa 45^e session. Elle n'a cependant pas été publiée car les dispositions relatives à l'étiquetage n'ont pas été approuvées par le CCFL. Le CCFL, à sa 47^e session, n'avait pas approuvé les dispositions relatives à l'étiquetage des denrées alimentaires concernant le pays d'origine et le pays de récolte et les a renvoyées au CCSCH pour réexamen, en priant le CCSCH de préciser la distinction entre le pays d'origine et le pays de récolte et d'expliquer pourquoi la disposition relative au pays de récolte devrait être obligatoire et en quoi une telle déclaration serait bénéfique à la prévention de la fraude, tout en demandant au CCSCH des précisions ou des justifications sur la mention obligatoire du pays de récolte.</p>

COMITÉ	SUJETS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PARTICULIER POUR LA RÉGION PROCHE-ORIENT	OBSERVATIONS
	<p>Avant-projet de norme sur la petite cardamome séchée</p>	<p>L'avant-projet de norme sur la petite cardamome séchée a été adopté à l'étape 5 par la Commission à sa 45^e session. En outre, le CCSCH, à sa 6^e session, est convenu de créer un groupe de travail électronique, présidé par l'Inde et coprésidé par le Guatemala et l'Iran (république islamique de), travaillant en anglais uniquement, pour examiner les paramètres ou les valeurs demeurés en instance, à la lumière des observations soumises à l'étape 6 ainsi que des délibérations de la 6^e session du CCSCH.</p> <p>Les membres sont encouragés à participer à ce groupe de travail électronique et à échanger les données disponibles.</p>
<p>Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (CCFFV)</p>	<p>Avant-projet de norme pour les dattes fraîches</p>	<p>La question sera examinée prochainement lors de la 23^e session du CCFFV en 2024. L'avant-projet de norme pour les dattes fraîches a été adopté à l'étape 5 par la Commission à sa 45^e session.</p> <p>Il est également rappelé aux membres les résultats de la 22^e session du CCFFV, où il a été décidé de conserver les fourchettes de taux d'humidité de 30 % à 85 %.</p> <p>Les membres sont encouragés à participer au groupe de travail électronique et à formuler des observations sur le projet de document une fois que celui-ci aura été distribué.</p>
<p>Comité sur les graisses et les huiles (CCFO)</p>	<p>Document sur les travaux que le CCFO pourrait entreprendre pour réduire les AGT ou éliminer les huiles partiellement hydrogénées (PHO)</p> <p>Révision de la Norme sur les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive (CXS 33-1981): Sections 3, 8 et Annexe</p>	<p>Ce document découle de questions réclamant une action qui émanaient du CCNSFDU à sa 41^e session et du CCFL à sa 46^e session, ces deux comités ayant demandé au CCFO d'avancer des méthodes permettant d'obtenir une réduction des AGT et l'élimination des huiles partiellement hydrogénées (PHO). Deux membres du CCNE ont collaboré à la préparation d'un document de travail. Ces travaux possibles seront diffusés et les membres pourront y participer pour communiquer leurs observations, qui seront débattues ultérieurement lors de la prochaine réunion du CCFO.</p> <p>Cette question sera examinée prochainement à la 28^e session du CCFO en 2024. Il est également rappelé aux membres les résultats de la 27^e session du CCFO, où il a été décidé de conserver la définition de l'OVOO et la note de bas de page qui s'y rapporte, et de maintenir les paramètres de la norme jusqu'à la 30^e session du CCFO, lorsque se tiendront les derniers débats où sera tranchée la question du maintien ou de la suppression de cette disposition dans la norme. L'une des raisons de cet accord était de permettre aux pays de moderniser leurs techniques afin de produire une huile d'olive de meilleure qualité.</p>

4. RECOMMANDATIONS

4.1 Le Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (CCNE), à sa 11^e session, est invité à:

- examiner les informations ci-dessus et délibérer des questions telles qu'elles sont proposées;
- examiner si les questions recensées par le CCNE à sa 10^e session sont toujours d'actualité et fournir des informations complémentaires en conséquence;
- définir des travaux du Codex intéressant la région qui ne sont pas inclus dans le document;
- classer par ordre de priorité les questions présentant le plus grand intérêt pour la région et examiner les moyens de garantir que les points de vue de la région seront véhiculés dans les débats correspondants.